

Journée d'échange de pratiques Présentation Espaces de Vie Sociale mercredi 1^{er} mars 2017



Propos introductif :

Le vocable "dispositif" est fréquemment utilisé pour qualifier l'espace de vie Sociale. Or la question se pose, effectivement de savoir si l'EVS constitue réellement un dispositif ?

C'est à dire un mode de gouvernance de l'action.

Est-il un ensemble de moyens en vue d'une mission d'intervention précise? ou doit-on considérer qu'un EVS répond à une méthode de travail, à une démarche souvent qualifiée de participative?

A n'en pas douter, la réponse est dans la combinaison de ces notions. C'est pourquoi, il vous est proposé à travers cette présentation les principaux éléments de cadrage pour la création d'un EVS.

Définition :

Un Espace de vie sociale est un lieu de proximité, géré par une association, qui développe des actions collectives permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux,
- **la coordination des initiatives favorisant la vie collective** et la prise de responsabilité des usagers,

Finalités et objectifs :

L'Evs a pour objectif :

- La socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement;
- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble »;
- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité pour mieux impliquer les personnes dans la vie sociale.

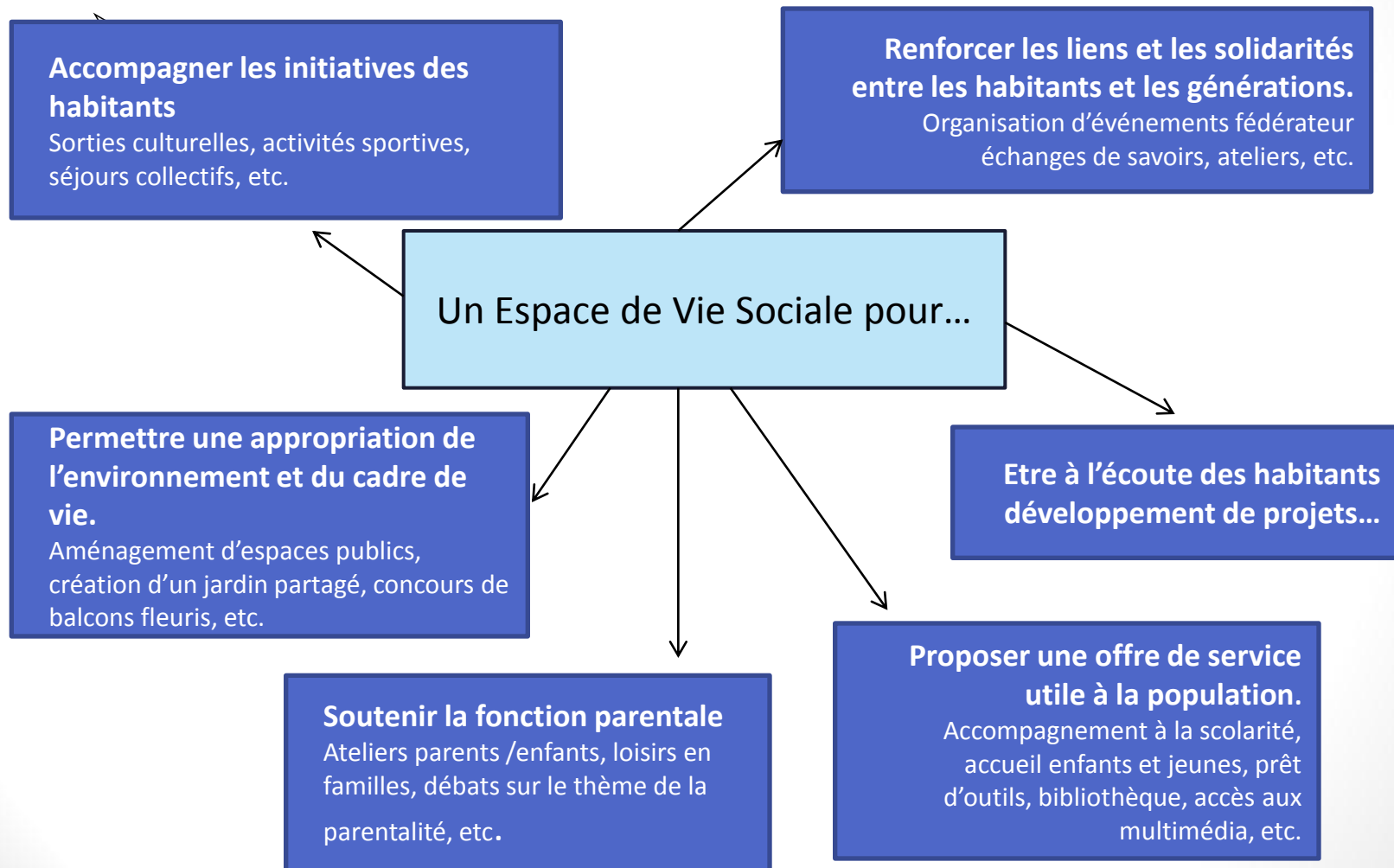
Pourquoi créer un espace de vie sociale ?

- > vous observez un besoin de service et d'activités sur votre territoire,
- > vous percevez la nécessité de renforcer des liens sociaux ,
- > vous êtes un groupe d'habitants constitué ou une association.

Les incontournables de l'Evs

- Le projet ne peut se limiter à une mono-activité, doit avoir des champs multiples et adaptés aux besoins du territoire;
- La participation réelle des habitants à l'élaboration du projet ainsi qu'au cours de sa mise en œuvre ;
- La recherche d'une dynamique partenariale avec les acteurs locaux.

En quoi l'espace de vie sociale contribue-t-il à l'enrichissement de la vie locale ?



Pour développer un espace de vie sociale, il est nécessaire :

D'engager une réflexion préalable au lancement de la démarche

D'établir l'état des lieux-
diagnostic

De déterminer les modalités d'élaboration du projet social

De définir le contenu du projet social et le formaliser dans un document

De rechercher des partenaires et des ressources du territoire pour son développement

Et de réaliser un document structuré, un budget prévisionnel

Au regard du projet social présenté :

Un agrément délivré par le Ca de la Caf

Une convention d'objectifs et de financement

La prestation de service et des co-financements nécessaires

Comment devenir un Espace de vie sociale agréé par la Caf ?

- Constituer un dossier administratif

Etape 1

- Rédiger un projet social

Etape 2

- Recevoir l'avis favorable du Ca de la Caf

Etape 3

Une démarche participative

La participation des habitants :

Principe fondateur et plus-value de l'animation sociale, elle concerne à la fois les usagers, les habitants du territoire, les familles y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

La dynamique participative :

Elle permet :

- D'avoir une meilleure connaissance du territoire d'intervention,
- De prendre en compte les besoins prioritaires exprimés par le terrain,
- De susciter les initiatives, en particulier, celles qui répondent aux besoins des habitants.

Processus participatif :

- Associer et responsabiliser les partenaires locaux (dans la réalisation des actions et/ou la gestion),
- Définir comment les habitants, les partenaires peuvent s'inscrire dans la démarche projet.

Fin de présentation

